

Un groupe interorganisations élabore de nouvelles directives concernant les interventions relatives au VIH/SIDA dans les situations d'urgence

Dans les 20 dernières années, les situations d'urgence complexes résultant de conflits et de catastrophes naturelles se sont multipliées. Pendant la même période, le VIH/SIDA s'est propagé à un rythme sans précédent, surtout parmi les populations des pays en développement à forte incidence de catastrophes. Alors que l'aide d'urgence est généralement concentrée sur les menaces immédiates – morts, blessés, famine –, la présence grandissante du VIH/SIDA exige des interventions spécifiques face à l'épidémie, ainsi qu'un changement dans la façon dont les crises sont considérées par la communauté de l'aide humanitaire.

En mars 2002, le groupe d'étude du Comité permanent interorganisations sur le VIH/SIDA dans les situations d'urgence a entrepris de réviser une série de directives visant à apporter une réponse multisectorielle au VIH/SIDA pendant la première phase d'une crise. Les Directives concernant les interventions relatives au VIH/SIDA dans les situations d'urgence, publiées en 2004, exposent dans le détail les actions minimales requises pour gérer le VIH/SIDA dans les situations d'urgence¹. Elles soulignent également l'importance de stratégies de prévention et de préparation à l'urgence, et d'interventions plus complètes pour assurer une réhabilitation et un redressement appropriés. D'après les auteurs, «[L]es directives sont applicables dans toutes les situations d'urgence, indépendamment du niveau de prévalence du VIH/SIDA», mais devraient certainement être appliquées dans les situations d'urgence à forte prévalence de VIH/SIDA, pour éviter que l'épidémie n'ait un impact majeur et encore plus dévastateur.

La raison d'être de ces directives

Pendant des années, les interventions relatives au VIH/SIDA se sont limitées principalement à des activités de prévention et de sensibilisation. Toutefois, la sécurité alimentaire des ménages a récemment été reconnue comme étant un autre facteur essentiel pour réduire au minimum le risque pour les individus de contracter le VIH. Il a été montré que la maladie portait atteinte aux moyens d'existence, finissant ainsi par favoriser la malnutrition et l'insécurité alimentaire – qui, à leur tour, peuvent accélérer l'apparition du SIDA déclaré et inciter les individus à adopter des comportements à risque tels que la migration et le commerce sexuel. Cela peut ainsi créer un cercle vicieux qui précipite la diffusion du VIH/SIDA.

Les situations d'urgence peuvent alimenter ultérieurement l'épidémie à travers une grande instabilité sociale, la pauvreté et la privation de pouvoir. Dans de telles circonstances, les programmes courants de prévention et de traitement du VIH/SIDA sont généralement perturbés, tandis que l'insécurité alimentaire atteint des niveaux élevés. L'accroissement de la vulnérabilité des individus à la maladie est également imputable à d'autres facteurs: par exemple, les familles et les communautés tendent généralement à se fragmenter, ce qui menace la stabilité des relations et les systèmes de soutien; les normes sociales sont souvent ignorées ou abandonnées, et la violence sexuelle – notamment envers les femmes et les enfants – peut s'intensifier; et les populations déplacées ou migrantes peuvent entrer en contact avec des populations à forte prévalence du VIH, avec des risques accrus de contracter le virus.

Les situations d'urgence contribuent aussi à alourdir les nombreuses charges auxquelles sont soumis les ménages déjà victimes du VIH/SIDA, surtout lorsqu'ils ne sont pas en mesure de bénéficier d'interventions de secours d'urgence. Etant donné que dans les situations d'urgence les systèmes de soins de santé sont en général fortement sollicités, il est «essentiel que les projets et les activités d'intervention d'urgence accordent une attention toute particulière à la protection et à la promotion de la sécurité alimentaire pour les foyers et les communautés touchés», déclarent les auteurs des directives.

En outre, les directives mettent en relief la capacité potentielle des interventions d'urgence de protéger et de promouvoir les moyens d'existence des familles et des communautés touchées par la

¹ Le texte intégral des Directives concernant les interventions relatives au VIH/SIDA dans les situations d'urgence est disponible à l'adresse: <http://www.who.int/3by5/publications/en/directivesvihinalesfr.pdf>

maladie. Les conséquences du VIH/SIDA sont souvent plus dévastatrices que les situations d'urgence en elles-mêmes. En effet, on enregistre chaque année un plus grand nombre de décès dus au VIH/SIDA qu'aux catastrophes naturelles et aux conflits – et si une attention suffisante n'est pas donnée à cette maladie, le VIH/SIDA perdurera et se propagera au-delà de la crise même, compromettant ainsi les perspectives futures de réhabilitation et de redressement.

Vue d'ensemble du contenu

Les deux premiers chapitres des directives placent la publication dans son contexte et donnent des informations générales concernant les questions en jeu. Le troisième chapitre présente une matrice d'utilisation facile qui permet d'avoir une vue d'ensemble des différentes interventions relatives au VIH/SIDA dans 10 secteurs (coordination, évaluation et suivi, protection, eau et assainissement, sécurité alimentaire et nutrition, planification des abris et des sites, santé, éducation, communication sur le changement de comportement, et VIH/SIDA sur le lieu de travail) et selon trois phases spécifiques: état de préparation aux situations d'urgence, intervention minimale et intervention complète.

Le dernier chapitre présente les directives proprement dites, qui sont basées sur l'intervention minimale en situation d'urgence. (Les auteurs signalent toutefois que les interventions d'urgence ne devraient pas se limiter aux actions minimales requises et que des actions plus complètes doivent être entreprises le plus tôt possible pour garantir une réhabilitation et un redressement appropriés.) Les directives sont présentées sous forme de «feuilles d'action» contenant des renseignements détaillés sur la façon dont chaque secteur devrait intervenir.

La publication s'accompagne d'un CD-ROM contenant une grande partie des articles, des documents et des matériels de référence et de formation cités dans le texte imprimé, ainsi que d'autres ressources. Une mise à jour annuelle de ce CD-ROM est prévue, à mesure que de nouveaux matériels seront disponibles.

Utilisation des directives

Les directives sont destinées aux autorités, aux organisations et au personnel qui opèrent dans des situations d'urgence à l'échelon international, national et local. En règle générale, ces interventions devraient être intégrées dans les plans d'urgence existants et faire appel aux ressources locales. «Une relation étroite positive avec les autorités locales est fondamentale pour le succès de l'intervention», reconnaissent les auteurs. La participation des gouvernements locaux et nationaux, des institutions et des populations cibles à la planification et à la mise en œuvre, peut également contribuer au renforcement futur des capacités locales. (Toutefois, lorsque le gouvernement local n'est plus en mesure d'agir ou que des acteurs non étatiques ont pris le contrôle, il pourrait être nécessaire d'intervenir en l'absence de politiques ou de programmes nationaux.)

Étant donné que de telles interventions requièrent une réponse multisectorielle, il est important d'établir des mécanismes de coordination et de leadership préalablement aux situations d'urgence et d'équilibrer les forces différentielles de chaque organisation, en fonction de son domaine de compétence respectif. Les organisations internationales qui ont participé à la révision des directives et à leur publication (voir encadré) représentent un large éventail de mandats, d'expériences et de stratégies, témoignant ainsi de la complexité des interventions relatives au VIH/SIDA dans les situations d'urgence et de la nécessité d'une étroite collaboration.

Le groupe d'étude du Comité permanent interorganisations sur le VIH/SIDA dans les situations d'urgence est composé de membres provenant de diverses ONG et des institutions suivantes:

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
Alliance civile et militaire (CMA)
Centre international pour la migration et la santé (CIMS)
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
Conseil international des agences bénévoles (ICVA)
Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (IFRC)

Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Organisation mondiale de la santé (OMS) – assurant la présidence